

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VIREB

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Vu la délibération n° 2025-041 du 29 octobre 2025 décidant la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale,

Conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le C.C.A.S. ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget du C.C.A.S. se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière du C.C.A.S., c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine du C.C.A.S.

I. Section de fonctionnement : dépenses

Le Compte Financier Unique de l'année 2025 est marqué le versement d'une subvention aux Restaurants du Cœur.

Les cotisations URSSAF des membres bénévoles ont augmenté de 12 euros.

Les charges au chapitre 11 relatives aux impôts fonciers diminuent de 19,19 %.

II. Section de fonctionnement : recettes

Les recettes de fonctionnement augmentent avec les baux de fermages de M. Stéphane DUJARDIN.

III. Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute, qui correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève à 706,44 €. Elle doit au minimum permettre le remboursement du capital de la dette.

Le résultat de fonctionnement, qui correspond à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales de fonctionnement, s'élève à 5 632,36 € affecté au 002 du budget prévisionnel 2026 de la mairie. 49.11 € sont affectés au compte 001 en recettes de la section d'investissement du budget prévisionnel 2026 de la mairie.

IV. Section d'investissement : dépenses

Il n'y a pas de dépenses

V. Section d'investissement : recettes

Il n'y a pas de recettes.

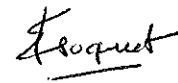
Résultats d'exécution

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	49,11				49,11
Fonctionnement	4 925,92		706,44		5 632,36
TOTAL I	4 975,03		706,44		5 681,47
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 975,03		706,44		5 681,47

Fait à VRED, le **28 AVR. 2026**

Le Maire,



Éric SOQUET

